Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit: Regard Souverains Emergents IG (Hedged) (Part H)

Code ISIN/AMF : FR0011513498

Nom de l'initiateur du PRIIP : PRO BTP FINANCE ; site web de l'initiateur du PRIIP : www.probtpfinance.com

Appelez le 01 49 54 40 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de PRO BTP Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

PRO BTP Finance est agréée en France sous le numéro : GP 97083 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés:13/03/2023.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Durée

Cet OPC a été créé le 25 septembre 2013 pour une durée de 99 ans.

Objectifs

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance annuelle supérieure à celle de l'indicateur de référence JP Morgan EMBI Global Diversified Investment Grade Index couvert en Euro coupons réinvestis, après déduction des frais de gestion, sur la durée de placement recommandée. Cet indicateur, pondéré par les capitalisations, représente les émissions obligataires souveraines libellées en Dollar émises par les différents pays émergents entrant dans sa composition et bénéficiant d'une notation médiane (si 3 notations) ou minimum (si 2 notations) supérieure à Ba1/BB+/BB+ (Moody's/S&P/Fitch. Il est exprimé en Euro, coupons inclus.

Le fonds met en œuvre une gestion active sur le marché de la dette souveraine émergente internationale. 95% minimum des titres détenus dans le portefeuille ont au moins une notation supérieure à BB+ (S&P) ou équivalent. Les « titres spéculatifs – High Yield » au sens strict (titres ne disposant d'aucune notation supérieure ou égale à BBB- chez S&P ou équivalent) peuvent représenter jusqu'à 5 % de l'actif net avec une notation minimale de B- (S&P ou équivalent..

Le fonds est exposé au minimum à 40% d'obligations dont les émetteurs se situent dans les pays émergents. Le solde du portefeuille est composé de titres de créance et autres instruments du marché monétaire dont les émetteurs se situent dans les pays non émergents.

La gestion du fonds s'articule autour d'un processus en trois étapes :

1- La détermination d'un scénario macro-économique globale,

2- Une analyse du risque souverain,

3- Une analyse de marché.

Les stratégies d'investissement utilisées dans le cadre de la gestion du fonds :

- Gestion de la duration du portefeuille : La fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le fonds est géré est de 0 à 10
- Gestion du positionnement sur la courbe de taux pour profiter de la déformation de celle-ci
- Gestion de l'allocation géographique et/ou pays pour privilégier certaines zones géographiques et/ou pays
- Gestion de l'allocation par catégorie de risque de crédit pour privilégier une allocation en termes de notation
- Gestion de la sensibilité crédit du portefeuille pour tirer profit de l'évolution des spreads,
- Gestion du positionnement sur les courbes crédits émetteurs pour profiter d'une déformation de la courbe des spreads

Afin de gérer sa trésorerie, le fonds pourra détenir jusqu'à 10 % de son actif, en OPC, qu'ils soient OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français externes ou non à PRO BTP FINANCE. Dans un but de couverture de ses actifs et/ou de réalisation de son objectif de gestion, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois son actif net (sans surexposition), le fonds peut avoir recours aux contrats financiers négociés sur des marchés réglementés (futures…) ou de gré à gré (swap…). Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques de taux et de change ou de s'exposer au risque de taux. Le risque de change est systématiquement couvert, sans exclure un risque résiduel.

De manière exceptionnelle et temporaire, le fonds pourra se trouver en position débitrice et ainsi avoir recours aux emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net.

Le fonds est classé article 6 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le fonds capitalise ses revenus.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Investisseurs de détail visés

Ce fonds est destiné à des investisseurs recherchant une durée de placement de moyen terme conforme à celle de l'OPC.

Les personnes qui souhaitent investir se rapprocheront de leur conseiller financier qui les aidera à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec leurs objectifs, leur connaissance et leur expérience des marchés financiers, leur patrimoine et leur sensibilité au risque. Il présentera également les risques potentiels.

La part H est principalement destinée aux Institutions professionnelles du BTP.

La part de ce fonds ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. person", selon la définition de la réglementation américaine "FATCA".

Nom du dépositaire : CACEIS BANK : Adresse Postale : 12, place des Etats-Unis CS 40083 92549 Montrouge Cedex

De plus amples informations sur le fonds, une copie du prospectus du fonds ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de PRO BTP FINANCE – 7 rue du Regard - 75006 PARIS

La valeur liquidative de la part est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux en France, la valeur liquidative n'est pas calculée. Elle est disponible auprès de PRO BTP FINANCE.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

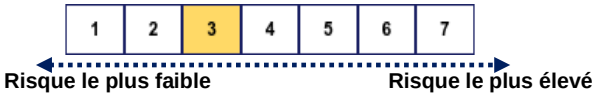

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque

Les autres risques matériellement pertinents pour le PRIIP non repris dans l'indicateur sont :

Risque de crédit : Ce risque peut résulter de la dégradation de la qualité de signature, ou le risque de défaillance d'un émetteur sur lequel est exposé le fonds et ainsi être susceptible de faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au profil de risque du prospectus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de cet OPCVM dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés sont des illustrations utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance médiane du fonds et d'un indicateur de référence au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	4 960 €	6 110 €
	Rendement annuel moyen	-50,40 %	-15,16 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	7 370 €	7 490 €
	Rendement annuel moyen	-26,32 %	-9,17 %
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 690 €	10 350 €
	Rendement annuel moyen	-3,14 %	1,17 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 780 €	11 690 €
	Rendement annuel moyen	7,84 %	5,33 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2020 et décembre 2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre octobre 2014 et octobre 2017. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre août 2013 et août 2016.

QUE SE PASSE-T-IL SI PRO BTP FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et le rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 euros sont investis.

Investissement : 10 000 €

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	519,95 €	565,37 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,21 %	1,96 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,13 % avant déduction des coûts et de 1,17 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	5,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 500,00 €
Coûts de sortie	0,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0,00 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,14 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts reels au cours de l'année dernière.	13,30 €
Coûts de transaction	0,07 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	6,65 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée [minimale requise] : 3 ans

Il n'existe pas de période de détention minimale pour cet OPCVM, mais une période de détention recommandée qui a été calculée en adéquation avec les objectifs d'investissement du fonds.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts selon les modalités décrites dans la partie "En quoi consiste ce produit ?", sans frais ni pénalités.

La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement du fonds et du maintien de son niveau de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, un courrier peut être adressé par voie postale à PRO BTP FINANCE- Service Réclamation, 7, rue du Regard -75294 PARIS CEDEX 06.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet , rubrique « Réclamation ».www.probtpfinance.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations relatives aux performances passées du fonds ainsi que les calculs des scénarios de performances sont disponibles sur le site PRO BTP FINANCE à l'adresse : https://www.probtpfinance.com

La responsabilité de PRO BTP FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.